Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **Département du pilotage de la mobilité** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDCAR/2021-191** **10/03/2021**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 8

Objet : Appel à candidatures : 8 postes au titre de la mobilité dite du "2ème cercle"

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; la fiche correspondante mentionnant les personnes à contacter est jointe en annexe à la présente note.

Service Europe et International :

- 1 poste de conseiller.e pour les affaires agricoles en Inde
Date limite de candidature : 11/04/2021.

- 1 poste de conseiller.e pour les affaires agricoles au Japon et en Corée
Date limite de candidature : 11/04/2021.

- 1 poste de conseiller.e pour les affaires agricoles au Libanorée
Date limite de candidature : 11/04/2021

FranceAgriMer:

- 1 poste de chargé.e d'études économiques et documentaires
Date limite de candidature : 11/04/2021.

- 1 poste de chargé.e d'études statistiques vin / fruits et légumes
Date limite de candidature : 11/04/2021.

- 1 poste de chargé.e d'études dispositif Avai grandes culture et bassin viticole Val de Loire
Date limite de candidature : 11/04/2021.

- 1 poste de chargé.e d'études délégation certification de service fait
Date limite de candidature : 25/03/2021.

Agence de Services et de Paiement :

- 1 poste de chef.fe du service accompagnement et projets
Date limite de candidature : 11/04/2021.

Le sous-directeur de la gestion
des carrières et de la rémunération

Laurent BELLEGUIC

Catégorie A/A+

DIRECTION GENERALE DE LA PERFORMANCE ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES

Service Europe et International

Conseiller pour les affaires agricoles en Inde

Zone d'activité régionale : Inde, Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Nepal, Pakistan, Sri Lanka

Prise de poste souhaitée pour le 01/09/2021

Niveau de classement parcours professionnel : supérieur à 3

Nature de l'activité

Sous l'autorité du Chef du Service économique régional de New Delhi auprès de l'Ambassade de France en Inde, le Conseiller pour les affaires agricoles en Inde aura pour missions, dans sa zone de compétence et dans le cadre de la stratégie Europe et Internationale du ministère de l'agriculture et de l'alimentation :

- d'effectuer une veille active et d'informer les autorités françaises, et plus particulièrement le MAA, sur l'évolution des secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'agroalimentaire et des forêts des pays de la zone, les orientations des politiques agricole/sanitaire/alimentaire/pêche et leurs impacts, et les stratégies des différents acteurs (organisations agricoles, entreprises, *etc*.) ;
- d'observer activement l'évolution des positions des pays en matière de politiques agricole/sanitaire/alimentaire/forestière/pêche, environnementale et commerciale au plan national, régional et international et leurs incidences ;
- de soutenir et de promouvoir les positions françaises et les initiatives internationales portées par la France sur les affaires agricoles et sanitaires auprès des administrations concernées (OMC, FAO, PAC, G20, Organisation mondiale de la santé animale -OIE-, Convention internationale pour la protection des végétaux -CIPV-, *Codex Alimentarius*, indications géographiques, changement climatique, 4 pour mille, politique de l'alimentation, *etc*.) ;
- d'accompagner la préparation et la conduite en lien avec la DGAL et FranceAgriMer des négociations de levée des barrières sanitaires et phytosanitaires au commerce (ouverture de marchés, questionnaires, validation de certificats sanitaires…) et, le cas échéant, prêter assistance à la Commission européenne ;
- de créer et de maintenir des liens permanents avec les administrations et autres institutions compétentes, ainsi que les représentants des organisations agricoles et de importateurs, afin de faciliter le dialogue avec les autorités françaises ;
- d'identifier, en lien avec le MAA, des actions de coopération, d'influence et de partenariat et en assurer le suivi et l'évaluation. D'assurer une coordination des opérateurs du MAA qui y contribuent (FranceAgriMer, ENSV-FVI) ;
- de favoriser en collaboration avec Business France, le mandataire du MAA pour la formation à l'international de l'image des produits agro-alimentaires français (SOPEXA), et les organisations représentatives professionnelles, le développement du commerce agro-alimentaire de la France en direction de ces pays, ce qui inclut notamment : une connaissance très précise des réglementations applicables au commerce agro-alimentaire, d'apporter une assistance aux opérateurs rencontrant des difficultés avec les administrations nationales relevant d'une intervention régalienne, et d'apporter un appui pour les négociations commerciales bilatérales d'accès au marché (TBT et SPS surtout), en lien le cas échéant avec la Délégation de l'UE ;
- de contribuer à la concertation entre les acteurs de la promotion agricole et

d'assurer une mission de suivi et d'évaluation des actions de promotion bénéficiant d'un soutien de l'UE et/ou du MAA notamment en ce qui concerne le « Programme France Export » de Business France, et les actions de la concession de service public de SOPEXA ;

- le cas échéant, de contribuer avec la Team France Export (Business France, CCI) et les instances concernées à l'animation des clubs agroalimentaires permettant d'animer le réseau des entreprises françaises agricoles et agroalimentaires installées ou exportant dans ces pays ;
- de mettre en œuvre la « stratégie Europe et international » du MAA, y compris la « stratégie pour le développement des exportations et l'internationalisation des filières agricole, agroalimentaire, forêt-bois et produits bio-sourcés », ainsi que de soutien à l'internationalisation des entreprises pour les pays dont il a la charge ;
- d'être le relais de la DGER et de ses établissements sous tutelle en lien avec le ou les services de l'Ambassade chargés des questions de coopération et des questions scientifiques et technologiques, pour : promouvoir l'enseignement, la formation et la recherche agricole français, favoriser les programmes d'échanges d'élèves, d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs, faciliter la mise en place de coopération dans ces domaines (expertise, jumelage, conférences régionales, partenariats public-privés, recherche de financement d'actions auprès des bailleurs de fonds, etc.) et identifier les secteurs académiques et scientifiques pertinents ;
- de représenter, si besoin est, la France dans les comités ou réunions internationales relatives au champ d'action du MAA ayant lieu dans les pays de la zone de compétence.

QUALITÉS REQUISES

- Connaissance de la politique agricole européenne et nationale ainsi que des filières agricoles, agroalimentaires et forestières ;
- Grande autonomie, esprit d'initiative, forte réactivité, synthèse et rigueur ;
- Excellente maîtrise de la langue anglaise à l'oral et à l'écrit ;
- Pratique de l'administration centrale et des relations internationales indispensable ;
- Capacité à travailler en transversalité avec les différents services de l'ambassade ;
- Aptitude démontrée à travailler dans un contexte multiculturel ;
- Sens des relations humaines, de la diplomatie et de la négociation internationale ;
- Autonomie en matière bureautique.

DURÉE DE L'ENGAGEMENT : 3 ans

PERSONNES A CONTACTER

Frédéric LAMBERT – Chef du service Europe et International – DGPE

01 49 55 46 44 - frederic.lambert01@agriculture.gouv.fr

Françoise SIMON –Sous-directrice international – DGPE

01 49 55 53 41– francoise-m.simon@agriculture.gouv.fr

Une copie du dossier de candidature (CV et lettre de motivation) est à transmettre à la DGPE, Bureau de la mondialisation et de la sécurité alimentaire à Aliocha NGUYEN, mél : aliocha.nguyen@agriculture.gouv.fr

Les candidatures devront nous parvenir au plus tard, un mois après la date de publication dans BO AGRI.

Catégorie A/A+

DIRECTION GENERALE DE LA PERFORMANCE ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES

Service Europe et International

Conseiller pour les affaires agricoles au Japon et en Corée

Prise de poste souhaitée pour le 01/09/2021

Niveau de classement parcours professionnel : supérieur à 3

Nature de l'activité

Sous l'autorité du Chef du Service économique régional de Tokyo auprès de l'Ambassade de France au Japon, et avec l'appui de l'équipe placée sous sa responsabilité (conseiller agricole adjoint référent pour les questions sanitaires et phytosanitaires), le Conseiller pour les affaires agricoles au Japon aura pour missions, dans sa zone de compétence et dans le cadre de la stratégie Europe et Internationale du ministère de l'agriculture et de l'alimentation :

- d'effectuer une veille active et d'informer les autorités françaises, et plus particulièrement le MAA, sur l'évolution des secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'agroalimentaire et des forêts japonais et coréens, ainsi que les orientations des politiques agricole/sanitaire/alimentaire/pêche/forêt et leurs impacts, et les stratégies des différents acteurs (organisations agricoles, entreprises, etc.) ;
- d'observer activement l'évolution des positions des pays en matière de politiques agricole/sanitaire/alimentaire/forestière/pêche, environnementale et commerciale au plan national, régional et international et leurs incidences ;
- de soutenir et de promouvoir les positions françaises et les initiatives internationales portées par la France sur les affaires agricoles et sanitaires auprès des administrations concernées (OMC, FAO, PAC, G20, Organisation mondiale de la santé animale -OIE-, Convention internationale pour la protection des végétaux -CIPV-, *Codex Alimentarius*, indications géographiques, changement climatique, 4 pour mille, politique de l'alimentation, etc.) ;
- de suivre et d'accompagner la conduite par le conseiller agricole adjoint référent pour les questions sanitaires et phytosanitaires en lien avec la DGAL et FranceAgriMer, des négociations de levée des barrières sanitaires et phytosanitaires au commerce (ouverture de marchés, questionnaires, validation de certificats sanitaires…) et, le cas échéant, de prêter assistance à la Commission européenne ;
- de créer et de maintenir des liens permanents avec les administrations et autres institutions compétentes, ainsi que les représentants des organisations agricoles et de consommateurs, afin de faciliter le dialogue avec les autorités françaises ;
- d'identifier, en lien avec le MAA des actions de coopération, d'influence et de partenariat et en assurer le suivi et l'évaluation. D'assurer une coordination des opérateurs du MAA qui y contribuent (FranceAgriMer, ENSV-FVI) ;
- de favoriser en collaboration avec Business France, le mandataire du MAA pour la formation à l'international de l'image des produits agro-alimentaires français (SOPEXA), et les organisations représentatives professionnelles, le

développement du commerce agro-alimentaire de la France en direction de ces pays, ce qui inclut notamment : une connaissance très précise des réglementations applicables au commerce agro-alimentaire, d'apporter une assistance aux opérateurs rencontrant des difficultés avec les administrations nationales relevant d'une intervention régalienne, et d'apporter un appui pour les négociations commerciales bilatérales d'accès au marché (TBT et SPS surtout), en lien le cas échéant avec la Délégation de l'UE ;

- de contribuer à la concertation entre les acteurs de la promotion agricole et d'assurer une mission de suivi et d'évaluation des actions de promotion bénéficiant d'un soutien de l'UE et ou MAA notamment en ce qui concerne le programme France export de Business France, et les actions de la concession de service public de SOPEXA ;
- le cas échéant, de contribuer avec la Team France Export (Business France, CCI) et les instances concernées à l'animation des clubs agroalimentaires permettant de répondre aux besoins des entreprises françaises agricoles et agroalimentaires installées ou exportant dans ces pays ;
- d'organiser au sein du pôle la mise en œuvre de la « stratégie Europe et international » du MAA, y compris la « stratégie pour le développement des exportations et l'internationalisation des filières agricole, agroalimentaire, forêt-bois et produits bio-sourcés », ainsi que de soutien à l'internationalisation des entreprises, pour les pays dont il a la charge ;
- d'être le relais de la DGER et de ses établissements sous tutelle en lien avec le ou les services de l'Ambassade chargés des questions de coopération et des questions scientifiques et technologiques, pour : promouvoir l'enseignement et la recherche agricole français, favoriser les programmes d'échanges d'élèves, d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs, faciliter la mise en place de coopération dans ces domaines (expertise, jumelage, conférences régionales, partenariats public-privés, recherche de financement d'actions auprès des bailleurs de fonds, etc.) et identifier les secteurs académiques et scientifiques pertinents ;
- de représenter, si besoin est, la France dans les comités ou réunions internationales relatives au champ d'action du MAA ayant lieu dans les pays de la zone de compétence ;
- au plan organisationnel, de diriger le pôle agriculture et alimentation du Service Economique Régional et d'animer l'équipe, composée d'un Conseiller adjoint, et d'un attaché sectoriel.

En tant que chef de pôle agricole, il assure l'animation, la coordination et la supervision du pôle, sur l'ensemble des champs de compétence du MAA, notamment :

- il veille à faire émerger, à favoriser et à entretenir l'esprit d'équipe ;
- il œuvre en lien avec le chef de SER pour créer un environnement de travail et une organisation du pôle favorisant au maximum les interactions entre ses membres et le développement de leurs compétences ;
- il veille à ce que la communication et l'échange d'information soit la plus fluide et efficace possible et permette à chacun de remplir son rôle aussi bien de titulaire et suppléant, notamment via des réunions de pôle ; il

répercute notamment les informations obtenues lors des réunions du SER, de chancellerie et/ou avec les partenaires extérieurs auxquelles les autres membres du pôle n'ont pas pu participer, le cas échéant ;

- il anime les discussions sur la construction du plan d'action et du rapport annuel du pôle et il organise régulièrement un suivi collectif de la réalisation du plan d'action ;
- il aide l'équipe à résoudre collectivement les problèmes rencontrés ;
- il planifie, en coordination avec les autres conseillers, les missions dans les autres pays de la zone ;
- il favorise et encourage l'innovation dans l'organisation du travail ;
- il effectue, en lien avec le chef de SER, les entretiens annuels des conseillers et autres agents du pôle.

QUALITÉS REQUISES

- Connaissance de la politique agricole européenne et nationale ainsi que des filières agricoles, agroalimentaires et forestières.
- Grande autonomie, esprit d'initiative, forte réactivité, synthèse et rigueur.
- Expérience d'animation d'équipe.
- Maîtrise de la langue anglaise à l'oral et à l'écrit (la maîtrise du Japonais est un plus).
- Pratique de l'administration centrale et des relations internationales indispensable.
- Capacité à travailler en transversalité avec les différents services de l'ambassade.
- Aptitude à travailler dans un contexte multiculturel.
- Sens des relations humaines, de la diplomatie et de la négociation internationale.
- Autonomie en matière bureautique.

DURÉE DE L'ENGAGEMENT : 3 ans

PERSONNES A CONTACTER

Frédéric LAMBERT – Chef du service Europe et International – DGPE

01 49 55 46 44 - frederic.lambert01@agriculture.gouv.fr

Françoise SIMON –Sous-directrice international – DGPE

01 49 55 53 41– francoise-m.simon@agriculture.gouv.fr

Une copie du dossier de candidature (CV et lettre de motivation) est à transmettre à la DGPE, Bureau de la mondialisation et de la sécurité alimentaire à Aliocha NGUYEN, mél : aliocha.nguyen@agriculture.gouv.fr

La date limite de remise des candidatures est fixée à un mois après publication au BO AGRI.

Catégorie A/A+

DIRECTION GENERALE DE LA PERFORMANCE ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES

Service Europe et International

Conseiller pour les affaires agricoles au Liban

Zone d'activité régionale : Egypte, Irak, Iran, Israël, Jordanie, Liban, Syrie, Territoires palestiniens

Prise de poste souhaitée pour le 01/09/2021

Niveau de classement parcours professionnel : supérieur à 3

Nature de l'activité

Sous l'autorité du Chef du Service économique régional de Beyrouth auprès de l'Ambassade de France au Liban, le Conseiller pour les affaires agricoles au Liban aura pour missions, dans sa zone de compétence et dans le cadre de la stratégie Europe et Internationale du ministère de l'agriculture et de l'alimentation :

- d'effectuer une veille active et d'informer les autorités françaises, et plus particulièrement le MAA, sur l'évolution de l'agriculture, de la pêche, de l'agroalimentaire et des forêts des pays de la zone, les orientations des politiques publiques agricole/sanitaire/alimentaire/pêche/forêt et leurs impacts, et les stratégies des différents acteurs (organisations agricoles, entreprises, *etc*.) ;
- d'observer activement l'évolution des positions des pays en matière de politiques agricole/sanitaire/alimentaire/forestière/pêche, environnementale et commerciale au plan national, régional et international et leurs incidences ;
- de soutenir et de promouvoir les positions françaises et les initiatives internationales portées par la France sur les affaires agricoles et sanitaires auprès des administrations concernées (OMC, FAO, PAC, G20, Organisation mondiale de la santé animale -OIE-, Convention internationale pour la protection des végétaux -CIPV-, *Codex Alimentarius*, indications géographiques, changement climatique, 4 pour mille, politique de l'alimentation, *etc*.) ;
- d'accompagner la préparation et la conduite en lien avec la DGAL et FranceAgriMer des négociations de levée des barrières sanitaires et phytosanitaires au commerce (ouverture de marchés, questionnaires, validation de certificats sanitaires…) et, le cas échéant, de prêter assistance à la Commission européenne ;
- de créer et de maintenir des liens permanents avec les administrations et autres institutions compétentes, ainsi que les représentants des organisations agricoles et de consommateurs, afin de faciliter le dialogue avec les autorités françaises ;
- d'identifier, en lien avec le MAA des actions de coopération, d'influence et de partenariat et d'en assurer le suivi et l'évaluation. D'assurer une coordination des opérateurs du MAA qui y contribuent (FranceAgriMer, ENSV-FVI) ;
- de favoriser, en collaboration avec Business France, le mandataire du MAA pour la promotion à l'international de l'image des produits agro-alimentaires français (SOPEXA), et les organisations représentatives professionnelles, le développement

du commerce agro-alimentaire de la France en direction de ces pays, ce qui inclut notamment : une connaissance très précise des réglementations applicables au commerce agro-alimentaire, d'apporter une assistance aux opérateurs rencontrant des difficultés avec les administrations nationales relevant d'une intervention régalienne, et d'apporter un appui pour les négociations commerciales bilatérales d'accès au marché (TBT et SPS surtout), en lien le cas échéant avec la Délégation de l'UE ;

- de contribuer à la concertation entre les acteurs de la promotion agricole et d'assurer une mission de suivi et d'évaluation des actions de promotion bénéficiant d'un soutien de l'UE et/ou du MAA notamment en ce qui concerne le « Programme France Export » de Business France, et les actions de la concession de service public de SOPEXA ;

- le cas échéant, de contribuer avec la Team France Export (Business France, CCI) et les instances concernées à l'animation des clubs agroalimentaires permettant de répondre aux besoins des entreprises françaises agricoles et agroalimentaires installées ou exportant vers ces pays ;
- de mettre en œuvre la « stratégie Europe et international » du MAA, y compris la « stratégie pour le développement des exportations et l'internationalisation des filières agricole, agroalimentaire, forêt-bois et produits bio-sourcés », ainsi que de soutien à l'internationalisation des entreprises pour les pays dont il a la charge ;
- d'être le relais de la DGER et de ses établissements sous tutelle en lien avec le ou les services de l'ambassade chargés des questions de coopération et des questions scientifiques et technologiques, pour : promouvoir l'enseignement, la formation et la recherche agricoles français, favoriser les programmes d'échanges d'élèves, d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs, faciliter la mise en place de coopération dans ces domaines (expertise, jumelage, conférences régionales, partenariats public-privés, recherche de financement d'actions auprès des bailleurs de fonds, etc.) et identifier les secteurs académiques et scientifiques pertinents ;
- de représenter, si besoin est, la France dans les comités ou réunions internationales relatives au champ d'action du MAA ayant lieu dans les pays de la zone de compétence.

QUALITÉS REQUISES

- Connaissance de la politique agricole européenne et nationale ainsi que des filières agricoles, agroalimentaires et forestières ;
- Grande autonomie, forte réactivité, rigueur, esprit d'initiative, et de synthèse.
- Maîtrise de la langue anglaise à l'oral et à l'écrit (la maitrise de l'arabe serait un plus).
- Pratique de l'administration centrale et des relations internationales indispensable.
- Capacité à travailler en transversalité avec les différents services de l'ambassade.
- Aptitude à travailler dans un contexte multiculturel.

- Sens des relations humaines, de la diplomatie et de la négociation internationale.
- Autonomie en matière bureautique.
- Une connaissance préalable de la zone et du contexte local serait un plus compte tenu du nombre important de pays suivis.

DURÉE DE L'ENGAGEMENT : 3 ans

PERSONNES A CONTACTER

Frédéric LAMBERT – Chef du Service Europe et International – DGPE

01 49 55 46 44 - frederic.lambert01@agriculture.gouv.fr

Françoise SIMON –Sous-directrice International – DGPE

01 49 55 53 41– francoise-m.simon@agriculture.gouv.fr

Une copie du dossier de candidature (CV et lettre de motivation) est à transmettre à la DGPE, Bureau de la mondialisation et de la sécurité alimentaire à Aliocha NGUYEN, mél : aliocha.nguyen@agriculture.gouv.fr

Les candidatures devront nous parvenir au plus tard, un mois après la date de publication dans BO AGRI.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

FranceAgriMer

12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 93555 Montreuil Cedex

Direction Marchés, Etudes et Prospective
Service Analyse économique des filières-OFPM/Unité Grains et Sucre

Chargé(e) d'études économiques et documentaires

N° appel à candidature : 20163	**Catégorie : B**
Cotation parcours professionnel : 1	**Cotation Groupe RIFSEEP :** **Groupe 1 si corps des TMSA** **Groupe 1 si corps des SA**
Poste vacant	**Localisation : Montreuil (93)**
Conditions de recrutement : **Les agents fonctionnaires sont accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine.**	

Présentation de l'environnement professionnel :	Lieu d'information, d'échanges, de réflexion, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche rassemblées au sein d'un même établissement, FranceAgriMer : - met en œuvre des dispositifs de soutiens techniques et financiers, nationaux et européens, et gère des dispositifs de régulation des marchés ; - assure un suivi des marchés, propose des expertises économiques, mais également techniques par exemple en contribuant à des actions de coopération technique et au développement des filières à l'international ; organise le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques en s'appuyant sur une gouvernance rénovée. La Direction Marchés, études et prospective a pour mission de recueillir, de traiter et de diffuser des informations et des analyses économiques sectorielles, de développer des approches et des outils transverses. Elle travaille en réseau avec les services des ministères chargés de l'agriculture et de la pêche, de l'économie et de l'environnement, les professionnels des filières et les services territoriaux. Elle est composée de deux services : le service « Analyse économique des filières et Observatoire de la formation des prix et des marges (AEF-OFPM)», et le service « Analyses et Fonctions Transversales et Multi-filières (AFTM) ». Au sein du service « Analyse économique des filières et Observatoire de la formation des prix et des marges (AEF-OFPM)», l'unité « Grains et Sucre », couvre les secteurs des céréales, des oléo-protéagineux, des plantes textiles et des productions sucrières. Cette équipe de 16 agents suit la conjoncture, analyse les marchés et la concurrence pour l'ensemble de ces filières. Elle assure le pilotage et la gestion des dispositifs de recueil de données notamment à caractère réglementaire, dont les cotations, ainsi que le pilotage des enquêtes Qualité des céréales et du dispositif Céré'Obs.

<table>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Au sein de l'unité, le titulaire du poste assurera la collecte, le traitement et la valorisation de données économiques des filières Grandes cultures, ainsi qu'une veille et un suivi de conjoncture économique, notamment sur la filière Sucre/éthanol</td></tr>
<tr><td>Missions et activités principales :</td><td colspan="2">• Collecter et traiter des données, notamment réglementaires, des opérateurs économiques des filières Grains et Sucre
• Suivre la conjoncture économique et des marchés des secteurs Sucre et éthanol
• Contribuer aux activités de veille économique et réglementaire des filières suivies par l'unité
• Contribuer à la rédaction de publications de l'unité ; notamment concernant le secteur sucrier</td></tr>
<tr><td>Relations fonctionnelles du poste :</td><td colspan="2">- FranceAgriMer : DI, Déléguée filières Grandes Cultures
- Bureaux produits concernés du MAA/DGPE
- Entreprises</td></tr>
<tr><td>Compétences requises pour le poste :</td><td>Savoirs / Connaissances
• Connaissances en économie agricole et sur les filières Grandes cultures
• Anglais lu de bon niveau (capacité à exploiter la documentation économique et professionnelle)
• Maîtrise des logiciels bureautiques</td><td>Savoir-faire / Maîtrise
• Goût pour le traitement des données
• Capacités d'analyse et de synthèse
• Capacités rédactionnelles
• Rigueur, sens de l'initiative, autonomie
• Sens du travail en équipe
• Réactivité, discrétion</td></tr>
<tr><td>Contraintes du poste :</td><td colspan="2">Respect du calendrier des traitements/communications de données réglementaires</td></tr>
<tr><td>Poste clé1 :</td><td colspan="2">Oui Non ⊗</td></tr>
<tr><td>Poste à caractère sensible2 :</td><td colspan="2">Oui Non ⊗</td></tr>
<tr><td>Poste à privilèges3 :</td><td colspan="2">Oui Non ⊗</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Marc ZRIBI, chef de l'unité Grains et Sucre – marc.zribi@franceagrimer.fr – Tél. : 01 73 30 22 14

Philippe PAQUOTTE, chef du service Analyse économique des filières et OFPM
01.73.30.33 28
philippe.paquotte@franceagrimer.fr

Tiphaine LELIEVRE, chargée d'études recrutement
01.73.30.22.35
Mobilite@franceagrimer.fr</td></tr>
<tr><td>Conditions de travail</td><td colspan="2">FranceAgriMer est proche du métro ligne 1 Station Saint-Mandé (5 minutes), du RER A (10 minutes) et de lignes de bus.

L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail, sous certaines conditions d'éligibilité.
Vous bénéficierez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins.
L'établissement dispose d'un service de restauration interne proposant des tarifs préférentiels aux agents, au sein du bâtiment moderne qui abrite l'établissement
Vous aurez également la possibilité de bénéficier du comité d'action social.
Ainsi qu'une crèche inter-entreprises qui accueille les enfants des agents de</td></tr>
</table>

[1] Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.
[2] Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.
[3] Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.

	FranceAgriMer dès 12 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, offrant une prestation multi-accueils.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 11/04/2021

Le dossier de candidature doit comporter :

Une lettre de motivation,
Un curriculum-Vitae,
Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

FranceAgriMer

DRAAF Pays de la Loire

Emploi : Chargé(e) d'études dispositif Aval grandes culture et bassin viticole Val de Loire

N° appel à candidature : **20143**	**Catégorie :** B
Cotation parcours professionnel : SO	**Cotation Groupe RIFSEEP :** **1 si corps des secrétaires administratifs** **1 si corps des TSMA**
Indiquer : **Poste susceptible d'être vacant**	**Localisation : Nantes (44)**

Conditions de recrutement :
Les agents fonctionnaires sont accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine.

Présentation de l'environnement professionnel :	FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est, avec le ministère de l'agriculture, l'organisme public de référence en matière de filières agricoles et de la pêche. Lieu d'information, d'échanges, de réflexion, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche rassemblées au sein d'un même établissement, FranceAgriMer : • met en œuvre des dispositifs de soutiens techniques et financiers, nationaux et européens, et gère des dispositifs de régulation des marchés ; • assure un suivi des marchés, propose des expertises économiques, mais également techniques par exemple en contribuant à des actions de coopération technique et au développement des filières à l'international ; • organise le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques en s'appuyant sur une gouvernance rénovée. Le SREAF regroupe les missions de FranceAgriMer avec les missions de la DRAAF d'animation des filières agricoles. La DRAAF assure la gestion du dispositif Aval des collecteurs de céréales. Un aval (= garantie de l'État) est susceptible d'être accordé par FranceAgriMer aux billets à ordre souscrits par les collecteurs auprès des établissements de crédit

	en vue de financer l'achat de céréales aux producteurs. Ce mécanisme a pour objet de permettre le respect du paiement comptant aux agriculteurs des céréales qu'ils livrent à des collecteurs. En Pays de la Loire, 21 collecteurs (dont 3 coopératives) sont avalisés pour un encours maximum de 200 M€ en 2019 (soit 10 % de l'encours national) avec plus de 500 billets à ordre émis chaque année. Elle assure également par délégation du préfet l'animation du bassin viticole du Val de Loire : suivi de la situation de la filière, bilan des dispositifs d'accompagnement suite à la crise sanitaire, avancées de la déclinaison des plans de filières, bilan des aides OCM restructuration 2019/2020 et investissement 2020 (DRAAF)	
Objectifs du poste	- Chargée de l'analyse financière et du contrôle sur place des collecteurs avalisés (réalisation de diagnostics économiques et financiers des collecteurs avalisés) ; - Gestionnaire de l'instruction dans le respect des dispositions réglementaires de l'Aval et des billets d'aval (suivi et gestion des billets en région) - Assure la continuité de l'unité "Aval céréales grandes cultures" en l'absence de la responsable de l'unité ; - Participe à l'analyse financière sur toutes filières suivant les besoins - Participe à l'animation du bassin viticole Val de Loire en appui du chef de pôle - Participer à la réalisation des contrôles dans la filière viticole	
Missions et activités principales :	<u>Aval des collecteurs :</u> • Instruction des demandes de financement à avaliser : gestion des billets de trésorerie et analyse trésorerie céréales avant l'aval des billets • Instruction des demandes d'Aval déposées par les collecteurs • Assurer les contrôles financiers Grandes cultures, notamment en entreprise (Coopératives et Négociants), • Supervision des dossiers contrôlés (aval, stocks, trésorerie céréales) • Gérer les demandes d'aides communautaires dans le secteur des grandes cultures, • Rédiger des courriers, élaborer des documents de suivi des mesures, exploiter les données, rédiger et signer les rapports, • Assurer l'assistance de la responsable de l'unité Aval Céréales Grandes cultures • Participer en tant que de besoin, aux analyses financières toutes filières (OCM vins notamment…), exploiter les données, rédiger et signer les rapports ; • Assurer les contrôles terrain des dossiers d'aides aux investissements viticoles et céréales. <u>Animation du bassin viticole</u> • appuyer la cheffe de pôle en charge du bassin viticole • assurer une veille régulière sur la filière viticole régionale et nationales et les dispositifs d'aide dédiés en lien étroit avec les acteurs de cette filière • assurer une veille régulière sur la filière viticole régionale et national et les dispositifs d'aide dédiés dans le cadre notamment du Plan de filière • participer à la préparation et l'animation des réunions du conseil de bassin	
Relations fonctionnelles du poste :	- Relations avec les professionnels et les structures professionnelles des filières concernées - Relations avec les services du siège de FranceAgriMer et du MAA	
Compétences requises pour le poste :	**Savoirs / Connaissances** - Filières céréales et viticoles (marchés notamment	**Savoir-faire / Maîtrise** - Capacités relationnelles à travailler avec de nombreux partenaires professionnels

	- Réglementations nationales sur l'aval et le vin - Analyse économique, financière et comptables	- Sens du service public - Capacité à évaluer les résultats - Capacité à travailler en équipe, coordonner et animer - Qualités rédactionnelles - Capacité à identifier les risques, à anticiper, à prévenir les difficultés - Connaissances des outils informatiques et bureautiques courants et des outils spécifiques Aval • Autonomie et rigueur d'exécution du travail
Contraintes du poste :	Continuité de service à assurer pour l'aval des collecteurs	
Poste clé[1] **:**	Oui Non	
Poste à caractère sensible[2] **:**	Oui Non X	
Poste à privilèges[3] **:**	Oui Non	
Personnes à contacter	Madame Patricia BOSSARD, responsable de service (SREAF) 02.72.74.71.70 DRAAF Pays de la Loire 5, rue Françoise Giroud, CS 67516, 44275 NANTES cedex 2 patricia.bossard@agriculture.gouv.fr Monsieur Patrice MILLON, chef du pôle « Filières agricoles et agro-alimentaires » 02.72.74.71.58 DRAAF Pays de la Loire 5, rue Françoise Giroud, CS 67516, 44275 NANTES cedex 2 patrice.millon@agriculture.gouv.fr Tiphaine LELIEVRE, chargée d'études recrutement mobilité@franceagrimer.fr - Tél : 01.73.30.22.35	

DATE LIMITE DE CANDIDATURE :11 AVRIL 2021

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum-Vitae,
- Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon.

[1] Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.
[2] Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.
[3] Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

FranceAgriMer

12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 93555 Montreuil Cedex

Direction Marchés, études et prospective / Service Analyse économique des filières et OFPM / Unité Filières spécialisées

Chargé.e. d'études statistiques vin / fruits et légumes

N° appel à candidature : 20160	**Catégorie : B**
Cotation parcours professionnel : SO	**Cotation Groupe RIFSEEP :** **Groupe 1 si corps des TMSA** **Groupe 1 si corps des SA**
Poste susceptible d'être vacant	**Localisation : Montreuil (93)**

Conditions de recrutement :
Les agents fonctionnaires sont accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine.

Présentation de l'environnement professionnel :

Lieu d'information, d'échanges, de réflexion, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche rassemblées au sein d'un même établissement, FranceAgriMer :

- met en œuvre des dispositifs de soutiens techniques et financiers, nationaux et européens, et gère des dispositifs de régulation des marchés ;
- assure un suivi des marchés, propose des expertises économiques, mais également techniques par exemple en contribuant à des actions de coopération technique et au développement des filières à l'international ;
- organise le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques en s'appuyant sur une gouvernance rénovée.

La direction **Marchés, études et prospective (MEP)** est chargée au sein de FranceAgriMer d'établir et de diffuser auprès des partenaires publics et professionnels de l'Etablissement l'information économique la plus pertinente pour assurer la transparence des marchés et éclairer les décisions à prendre. Elle travaille en réseau avec les services des ministères chargés de l'agriculture et de la pêche, de l'économie et de l'environnement, les professionnels des filières et les services territoriaux. Elle est composée de deux services : le service « Analyse économique des filières et Observatoire de la formation des prix et des marges (AEF-OFPM) » ; et le service « Analyses et Fonctions Transversales et Multi-filières (AFTM) ». Le service AEF-OFPM est chargé de l'information des partenaires de l'établissement, professionnels et publics, sur les évolutions des marchés et de l'économie des filières agricoles. Il est également en charge du Secrétariat de l'OFPM et de la préparation de son rapport annuel pour le Parlement.

Au sein du service **Analyse économique des filières et OFPM**, l'unité « filières spécialisées » couvre les secteurs du vin, du cidre et des spiritueux, des fruits et légumes, de l'horticulture, de l'apiculture, du tabac et du houblon.

<table>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Assurer le suivi statistique des filières vin et fruits & légumes pour remplir la mission d'information économique sur les productions et les marchés dévolue à l'établissement au service des professionnels et des pouvoirs publics.</td></tr>
<tr><td>Missions et activités principales :</td><td colspan="2">Suivi statistique et conjoncturel du marché du vin :
Acquisition et traitement des données statistiques viti-vinicoles (élaboration du cahier statistiques, suivi des contrats d'achat vin et élaboration des cotations hebdomadaires, mensuelles et annuelles);
Elaboration et rédaction de notes de conjoncture (partie marchés à la production), tableaux de bord, communiqués de prix et autres supports de présentation ;
Contribuer aux réponses des demandes internes et venant des pouvoirs publics ;
Valorisation des travaux de l'Unité : publications pour conseils spécialisés et autres instances.
Suivi statistique des filières fruits et légumes :
Acquisition et traitement des données statistiques des filières fruits, légumes et pommes de terre en frais et transformés pour l'élaboration de la base de données et de la publication chiffres-clés fruits et légumes ;
Valorisation de la publication chiffre-clés et réponses aux demandes internes et externes sur la connaissance statistique des filières fruits et légumes.</td></tr>
<tr><td>Relations fonctionnelles du poste :</td><td colspan="2">Interne à FranceAgriMer : toutes Directions et Services, et particulièrement le délégué filière vin et cidre et lesServices territoriaux
Ministère de l'Agriculture : bureaux produits, service de la statistique, directions et services régionaux
Europe et International : administrations
Professionnels : organisations professionnelles et interprofessionnelles Enseignement et recherche : établissements supérieurs</td></tr>
<tr><td>Compétences requises pour le poste :</td><td>Savoirs / Connaissances
Connaissance du contexte professionnel agricole et agroalimentaire, de l'organisation des filières
Connaissances en économie générale
Connaissances en statistiques et analyse des données</td><td>Savoir-faire / Maîtrise
Maîtriser les outils bureautiques et statistiques, notamment les logiciels de traitement de données et de bases de données
Maîtriser les techniques de rédaction, de présentations orales ou écrites et de communication</td></tr>
<tr><td>Contraintes du poste :</td><td colspan="2">Pas de contrainte particulière</td></tr>
<tr><td>Poste clé1 :</td><td colspan="2">Oui Non ⊗</td></tr>
<tr><td>Poste à caractère sensible2 :</td><td colspan="2">Oui Non ⊗</td></tr>
<tr><td>Poste à privilèges3 :</td><td colspan="2">Oui Non ⊗</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Julie BARAT, cheffe de l'Unité Filières spécialisées
01 73 30 21 75
julie.barat@franceagrimer.fr

Philippe PAQUOTTE, chef du service Analyse économique des filières et OFPM
01.73.30.33 28</td></tr>
</table>

[1] Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

[2] Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

[3] Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.

	philippe.paquotte@franceagrimer.fr Tiphaine LELIEVRE, chargée d'études recrutement 01.73.30.22.35 Mobilite@franceagrimer.fr
Conditions de travail	FranceAgriMer est proche du métro ligne 1 Station Saint-Mandé (5 minutes), du RER A (10 minutes) et de lignes de bus. L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail, sous certaines conditions d'éligibilité. Vous bénéficierez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins. L'établissement dispose d'un service de restauration interne proposant des tarifs préférentiels aux agents, au sein du bâtiment moderne qui abrite l'établissement Vous aurez également la possibilité de bénéficier du comité d'action social. Ainsi qu'une crèche inter-entreprises qui accueille les enfants des agents de FranceAgriMer dès 12 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, offrant une prestation multi-accueils.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 11/04/2021

Le dossier de candidature doit comporter :

Une lettre de motivation,
Un curriculum-Vitae,
Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

FranceAgriMer

12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 93555 Montreuil Cedex

Direction Générale / Délégation de certification de service fait

Chargé(e) d'étude - Délégation certification de service fait

N° appel à candidature : 20174	**Catégorie : A**
Cotation parcours professionnel : 1	**Cotation Groupe RIFSEEP :** **Groupe 4.1 si corps des Ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement** **Groupe 4 si corps des attachés d'administration de l'Etat**
Poste vacant	**Localisation : Montreuil (93) – Proche métro ligne 1 Saint Mandé**

Conditions de recrutement :
Les agents fonctionnaires sont accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine.

Présentation de l'environnement professionnel :	FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est un établissement public sous tutelle du Ministère de l'agriculture. Lieu d'information, d'échanges, de réflexion, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche rassemblées au sein d'un même établissement, FranceAgriMer : - met en œuvre des dispositifs de soutiens techniques et financiers, nationaux et européens, et gère des dispositifs de régulation des marchés ; - assure un suivi des marchés, propose des expertises économiques, mais également techniques par exemple en contribuant à des actions de coopération technique et au développement des filières à l'international ; - organise le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques en s'appuyant sur une gouvernance rénovée. FranceAgriMer est assimilée au sens de la réglementation européenne à un organisme intermédiaire pour la gestion du FEAD. La délégation Certification de Service Fait (D-CSF) est directement rattachée à la Direction générale de FranceAgriMer. Les activités de la D-CSF sont réalisées par délégation de la Direction générale de la Cohésion sociale.
Objectifs du poste	Contrôler les procédures permettant de sécuriser la mission d'organisme intermédiaire de l'établissement vis-à-vis des autorités de gestion du FEAD
Missions et activités principales :	Supervision des CSF « achat de denrées FEAD » : 1) Participer à l'élaboration des plans de contrôles de 1er niveau des demandes de paiement de FranceAgriMer, en tant que bénéficiaire du FEAD. 2) Superviser ces contrôles. Participation à la mise en place des CSF « forfait logistique » : 1) Contribuer à la mise en place et à la réalisation les contrôles de 1 er niveau des demandes de paiement des associations caritatives, en tant que bénéficiaire du FEAD. 2) Superviser ces contrôles.

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">Transversalement :
1) Répondre aux différents audits et contrôles de second niveau.
2) Elaborer les tableaux de bords nécessaires au suivi de l'activité et rendre compte de l'activité.
3) Elaborer et mettre à jour les procédures nécessaires à l'évolution de l'activité.</td></tr>
<tr><td>Relations fonctionnelles du poste :</td><td colspan="2">L'autorité de gestion (DGCS).
La direction générale, les unités de FranceAgriMer (Unité certificats, Aide Alimentaire et Meunerie, Unité Achats Marchés, Agence comptable…) qualifiées de bénéficiaires du FEAD au sens de la règlementation CE.
Les gestionnaires de l'Autorité de Certification (DGFiP).
Les Associations caritatives.
Les évaluateurs internes et externes.</td></tr>
<tr><td>Compétences requises pour le poste :</td><td>Savoirs / Connaissances
- Connaissances des réglementations : sectorielle FEAD, marchés publics
- Bonne connaissance de l'établissement
- Bases budgétaire et comptable dont celles des systèmes d'information dédiés (SIREPA, Synergie…)
- Bases des filières agricoles et agroalimentaires et des politiques publiques</td><td>Savoir-faire / Maîtrise
- Sens de l'organisation
- Aptitude à la conduite de projets transversaux
- Aptitude à la concertation
- Savoir rendre compte
- Maîtrise des outils bureautiques</td></tr>
<tr><td>Contraintes du poste :</td><td colspan="2">Quelques déplacements sont à prévoir dans le cadre des contrôles sur place</td></tr>
<tr><td>Poste clé1 :</td><td colspan="2">Oui ☒ Non</td></tr>
<tr><td>Poste à caractère sensible2 :</td><td colspan="2">Oui ☒ Non</td></tr>
<tr><td>Poste à privilèges3 :</td><td colspan="2">Oui Non ☒</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Véronique BORZEIX - Directrice générale adjointe
Secrétariat de Direction tél : 01 73 30 25 80 ou 01 73 30 25 81
veronique.borzeix@franceagrimer.fr

Laure BERTHIER – Chargée d'étude FEAD
Tél : 01.73.30.22.93
laure.berthier@franceagrimer.fr

Tiphaine LELIEVRE, chargée d'études recrutement
Tél : 01.73.30.22.35
mobilité@franceagrimer.fr</td></tr>
<tr><td>Conditions de travail</td><td colspan="2">FranceAgriMer est proche du métro ligne 1 Station Saint-Mandé (5 minutes), du RER A (10 minutes) et de lignes de bus.
L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail, sous certaines conditions d'éligibilité.
Vous bénéficierez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins.
L'établissement dispose d'un service de restauration interne proposant des tarifs préférentiels aux agents, au sein du bâtiment moderne qui abrite l'établissement
Vous aurez également la possibilité de bénéficier du comité d'action social.</td></tr>
</table>

[1] Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.
[2] Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.
[3] Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.

	Ainsi qu'une crèche inter-entreprises qui accueille les enfants des agents de FranceAgriMer dès 12 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, offrant une prestation multi-accueils.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 25/03/2021

Le dossier de candidature doit comporter :
Une lettre de motivation,
Un curriculum-Vitae,
Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Agence de Services et de Paiement
Secrétariat général – Direction des Ressources Humaines
2 rue du Maupas – 87000 LIMOGES

Chef du service accompagnement et projets RH (H/F)

N° du poste : L02050 **Catégorie : A**	
Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 2	**Groupe RIFSEEP ASP : 2**
Poste vacant / SREPES	
Présentation de l'environnement professionnel	L'Agence de Services et de Paiement (ASP) est un établissement public administratif placé sous la double tutelle du Ministère en charge de l'Agriculture et du Ministère du Travail. L'ASP est le premier organisme payeur européen des aides agricoles de la politique agricole commune (PAC). Elle contribue à la mise en œuvre de politiques publiques européennes, nationales et locales et dispose d'une expertise reconnue dans les domaines de l'ingénierie administrative, de l'instruction, des contrôles, des paiements et des recouvrements. Son siège est réparti sur deux sites (Limoges et une antenne à Montreuil) et comporte un réseau de plus de 2 000 agents et 17 Directions régionales implantées en métropole et outre-mer. La Direction des Ressources Humaines assure le pilotage des effectifs et de la masse salariale, des compétences, la carrière, la gestion administrative et la paie, le recrutement et la formation, le dialogue social. Elle accompagne le changement des ressources de l'agence, les agents dans leurs parcours professionnels et veille à la qualité de vie au travail et à la sécurité des agents.
Objectifs du poste	Assurer l'organisation du service composé de 5 personnes et de l'activité accompagnement des agents et des structures. Conduire des projets liés aux ressources humaines.
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	- Contribuer aux projets de la direction et de l'établissement (accompagnement au changement) - Définir et faire évoluer l'offre de services accompagnement (individuel, collectif et social) - Assurer des interventions auprès des directions et services de l'établissement - Être force de proposition et conduire des projets RH (évolution des métiers, télétravail, politique maintien dans l'emploi, handicap, plan égalité professionnelle…) en lien avec les autres services de la DRH - Travailler en étroite collaboration avec l'Inspection Générale de l'agence et, au-delà de l'agence, les IGPAS sur les parcours professionnels des agents - Animer des groupes de travail - Représenter le service, la direction ou l'agence dans des réunions avec des partenaires extérieurs (ministères, autres agences, prestataires extérieurs…) - Piloter les prestations confiées à des consultants - Valoriser l'activité du service (bilans, communication) - Assurer une veille sur les conditions de travail, la qualité de vie au travail Ce poste fait l'objet d'une délégation de signature.

<table>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">En interne : toutes les directions régionales et directions du siège, les agents, les organisations syndicales

En externe : prestataires, réseaux inter-ministériels, services du ministère en charge de l’agriculture</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>Maîtrise du management des ressources humaines

Maîtrise des techniques d’animation et d’intervention

Maîtrise des techniques managériales

Notions appréciées en sciences sociales</td><td>Forte capacité d’écoute et d’analyse
Expérience avérée en management
Expérience avérée en animation et conduite de projet

Expérience confirmée en accompagnement individuel et collectif

Maitrise des techniques de coaching
Qualités rédactionnelles indispensables
Sens de la pédagogie
Autonomie
Capacité à rendre compte</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Mme Stéphanie ROUVERON, Directrice des Ressources Humaines
Tél. 05 55 12 00 53 – courriel : stephanie.rouveron@asp-public.fr

Mme Sylvie HOUDRE-DUBOIS, Directrice adjointe des Ressources Humaines
Tél. 05 55 12 00 57 – courriel : sylvie.houdre-dubois@asp-public.fr

Mme Carole BEYSSAC, Conseillère en recrutement, mobilité et formation (DRH/SEEC) Tél. 05 55 12 00 87 - courriel : mobilite@asp-public.fr</td></tr>
</table>